

15.12.2011 - 09:45 Uhr

economiesuisse - L'OMC ne se réduit pas au cycle de Doha

Zürich (ots) -

La huitième conférence ministérielle de l'OMC se tiendra à Genève du 15 au 17 décembre 2011. economiesuisse regrette que les négociations menées dans le cadre du cycle de Doha piétinent et que l'accès au marché des produits industriels et des services ne puisse pas être amélioré. L'OMC reste néanmoins la garante de la transparence, de la lutte contre le protectionnisme et d'un système d'échange mondial régi par des règles. L'organisation doit être renforcée dans ses fonctions de base.

Les négociations du cycle de Doha en vue de la libéralisation du commerce mondial piétinent. Les États-Unis, l'UE et de grands pays émergents ne montrent toujours pas la volonté politique nécessaire pour conclure un accord. Cela est d'autant plus regrettable qu'une nouvelle étude réalisée à la demande de la Commission européenne arrive à la conclusion qu'une libéralisation des échanges de biens et services ainsi que des formalités douanières plus efficaces donneraient une impulsion à l'économie estimée à 187 milliards de dollars par an au moins. D'autres études tablent sur une impulsion de 300 à 700 milliards. Dans le contexte économique actuel difficile, cela stimulerait efficacement la conjoncture et aurait un effet positif sur la prospérité et l'emploi.

Réduire l'OMC au cycle de Doha serait une erreur. L'Organisation mondiale du commerce crée des règles transparentes, générales et applicables. Elle doit être renforcée et retrouver sa capacité d'action. Les thèmes ci-après sont prioritaires aux yeux d'economiesuisse : 1. Lutte contre le protectionnisme : Pendant la seule année 2011, les États ont adopté plus de 130 mesures discriminatoires. Il importe de maintenir et de renforcer le mécanisme de surveillance de l'OMC chargé d'examiner les mesures restreignant les échanges à l'importation et à l'exportation. 2. Adhésion de la Russie à l'OMC : La Russie est la dernière grande économie non membre de l'OMC. Son adhésion émettrait non seulement signal positif pour les investissements en Russie, mais bénéficierait aussi directement à l'économie suisse par la suppression des droits de douane sur les machines, les produits laitiers et les produits chimiques ainsi que par l'amélioration de l'accès aux services. L'adhésion constituera aussi une réussite pour la diplomatie helvétique, qui a joué un rôle important en tant que médiateur. 3. Marchés publics : Dès lors que des pays industrialisés tels que le Japon et les États-Unis prennent eux aussi des engagements substantiels en matière d'accès au marché, il faut multiplier les efforts pour parvenir à un consensus sur la révision de l'accord de l'OMC relatif aux marchés publics (GPA). Cela faciliterait l'adhésion à cet accord d'autres pays comme la Chine, l'Inde ou la Russie. 4. Réformes institutionnelles : Afin de renforcer l'OMC, il est nécessaire de revoir le mécanisme de règlement des différends et de consolider le secrétariat. 5. Pragmatisme : Quand, dans un domaine donné, des décisions font l'objet d'un consensus, il convient de les appliquer sans attendre. Cela vaut entre autres pour la suppression des obstacles non tarifaires au commerce et les facilitations du commerce. De plus, il importe de reprendre les négociations en vue de la suppression plurilatérale des droits de douane sur les machines ou les produits chimiques (accords dits sectoriels). 6. Nouveaux thèmes : L'OMC doit prendre en compte l'évolution des conditions-cadre de l'économie mondiale et élaborer des règles, en étroite collaboration avec l'économie, pour les investissements, la concurrence, les subventions dans le domaine des services et les matières premières.

L'économie suisse apporte toujours un ferme soutien à l'OMC en tant que garante d'un commerce mondial transparent et régi par des règles. Par ailleurs, elle appelle les participants aux négociations à faire preuve de la volonté politique nécessaire pour poursuivre la libéralisation multilatérale du commerce.

Contact:

Cristina Gaggini, directrice romande
Téléphone : 078 781 82 39
Courriel : cristina.gaggini@economiesuisse.ch